

Cassis, territoire durable

Accueil > Cadre de Vie > Cassis, territoire durable

La ville de Cassis a élaboré un concept synthétisant son ambition consacré à la vie présente et future sur son territoire.

C'est le concept de : " *territoire durable* ".

Le terme " *durable* " reprend les travaux d'Hans Jonas relatifs à l'idée que chaque génération a

pour responsabilité de transmettre à la génération suivante un territoire fort des mêmes potentialités que celles reçues de la génération précédente.



Le " *territoire durable* " pour Cassis reprend et s'appuie sur cette responsabilité de transmission aux générations futures mais en l'élargissant doublement.

D'abord en y intégrant la totalité des activités humaines sur le territoire (et non seulement celles générant des impacts environnementaux), ensuite en ambitionnant de transmettre à nos enfants des potentialités supérieures à celles reçues de la génération précédente.

Cette ambition d'un " *territoire durable* " est une ambition qui s'appuie à la fois sur une double vision et sur une double volonté :

1. Vision d'offrir aux Cassidens et à leurs enfants un territoire où se conjuguent préservation et développement harmonieux dans tous leurs domaines de vie.
 2. Vision de donner aux Cassidens d'aujourd'hui et de transmettre aux futures générations un Cassis fort de ses potentiels, un Cassis à la fois préservé et authentique mais qui donne aussi à ses enfants l'envie et surtout la possibilité d'y vivre et d'y rester.
1. Volonté de réussir cette ambition.
 2. Volonté qui se traduit dans chacun des domaines de vie des Cassidens par une action municipale volontariste et active.

Comment ça marche ?

Cette ambition associe les domaines d'actions désormais liés au développement durable dernière génération, à savoir le maillage et l'interaction en faveur du développement harmonieux et synergique :

- de la protection de l'environnement

- du développement économique
- du lien social

Mais, et c'est là sa richesse et son originalité, cette ambition intègre également de manière pleine et entière le mode de vie et la sécurité des biens et des personnes.

En effet, ces deux dimensions sont inhérentes et intrinsèques à la vie locale et s'inscrivent par conséquent au même niveau d'importance que les trois domaines du développement durable.

" Un territoire durable " est donc un territoire qui préserve et qui permet le développement de l'activité humaine en agissant positivement en permanence sur :

- le mode de vie
- la sécurité des espaces naturels et urbains
- le lien social
- le développement économique

Cette double ambition (à la fois de préserver et de développer harmonieusement le territoire pour le présent et le futur) se porte donc sur l'ensemble des activités de vie humaine présentes. Qu'il s'agisse de celles relevant du mode de vie, de celles se déroulant dans les espaces naturels ou urbains, de celles qui lient socialement ou enfin de celles qui créent des richesses et de l'emploi, chacune sera désormais non seulement prise en compte mais surtout accompagnée et favorisée.

Chaque domaine de vie s'inscrit donc dans le territoire durable et va donc faire l'objet d'une politique publique municipale active.

Forte de cette ambition, la municipalité souhaite pérenniser cette vision et cette volonté par l'élaboration de politiques publiques qui vont se décliner dans chacun des domaines de vie (pour exemple : politiques de déplacements, d'animations, politique touristique, éducative, de sécurité...). Ainsi, sera couvert (identifié et programmé) l'ensemble des besoins et la commune se sera alors dotée des outils lui permettant de faire significativement progresser sur le court et le moyen terme le service public rendu aux Cassidens selon ses priorités.